



MAINTIEN DE LA LIBERTÉ D'INSTRUCTION SANS REcul DES DROITS

NON au régime d'autorisation qui est un régime d'interdiction avec des exceptions.
POUR LA SUPPRESSION PURE ET SIMPLE DE L'ARTICLE 21 !

Les associations nationales et locales réunies au sein de la Coordination Pour la Liberté de l'Instruction (CooPLI) appellent de nouveau à manifester dans toutes les villes de France pour le "Maintien de la liberté de l'enseignement sans recul des droits" les **13 et 14 Février 2021**, dans le cadre du **WEPLI 4** (4^e Week-end Extraordinaire Pour la Liberté de l'Instruction).

Le calendrier parlementaire indique que les députés seront amenés à voter en première lecture ce projet de loi à partir du 15 février. C'est donc le moment de nous mobiliser pour nous faire entendre des parlementaires.

L'article 21 est inutile, disproportionné, inefficace et anticonstitutionnel.

La mauvaise foi (absence de données fiables), les mensonges et le dialogue de sourd (amendements de suppression de l'article 21 et de protection du régime déclaratif systématiquement rejetés) imposés par le gouvernement nous obligent à redescendre dans la rue pour réaffirmer la liberté de l'enseignement.

Pourquoi manifester dans le cadre de ce WePLI ?

Le WEPLI s'inscrit dans une action large et globale pour le maintien et la défense de la liberté de l'enseignement. Les responsables politiques peuvent ainsi voir que ces Wepli se poursuivent et s'incarnent à travers plusieurs événements dans toute la France. Il est important que chaque famille se renseigne sur l'évènement le plus proche ayant lieu le week end du 13 et 14 Février, afin d'y participer et d'envoyer un même message grâce à l'intitulé unique de nos rassemblements : "Pour le maintien de la Liberté de l'Instruction sans recul des droits !".

En manifestant sous la bannière Wepli, nous montrons aux élus, aux médias et au gouvernement que nos associations, nos collectifs, nos familles aussi diverses soient-elles, ne tremblent pas et restent déterminées !

Contrairement à ce que prétend le gouvernement, le texte de la loi n'a pas été adouci, et nous sommes plus que jamais mobilisés pour défendre la liberté d'enseigner en famille et les droits des enfants.

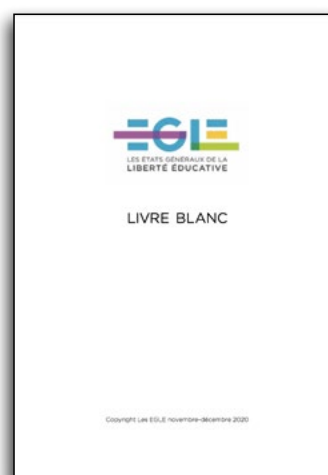
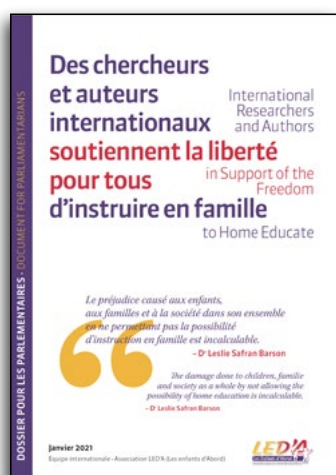
Nous appelons les familles, les associations et les collectifs à organiser des manifestations lors du week-end du 13 et 14 Février et à les recenser sur www.jipli.org, pour une meilleure visibilité de nos actions. N'hésitez pas à informer et convier la presse locale à vos événements !

Les collectifs d'Ile-de-France invitent les familles et les collectifs qui le souhaitent à les rejoindre le **dimanche 14 Février** pour une manifestation, familiale et joyeuse, sur **Paris**.

Les collectifs et les associations vous en informent dès à présent afin de permettre à tous de s'organiser. Mais nous n'allons pas rester silencieux en attendant le Wepli 4 : Pour répondre à la campagne de désinformation menée par le gouvernement, nous encourageons chacun des citoyens à reprendre rendez-vous avec leurs élus afin de leur faire prendre connaissance :

de l'étude réalisée par des chercheurs internationaux spécialistes de l'instruction en famille disponible sur le site de l'association "les enfants d'abord"
www.lesenfantsdabord.org/wp-content/uploads/2021/01/Dossier-des-chercheurs-internationaux-sur-lIEF.pdf

du livre blanc des Etats Généraux de la Liberté Educative disponible sur le site www.les-egle.fr



RAPPELONS-LEUR NOTRE DÉTERMINATION ET L'INTÉRÊT DE SUPPRIMER CET ARTICLE.

Faites recenser votre manifestation, ou retrouvez la plus proche de chez vous sur le site :

www.jipli.org

————— SIGNATAIRES —————

Collectif nonsco ariège • Eur-et-lien • FELICIA • IEF30 • l'école Delavie • LAIA • Le collectif du mantois pour la liberté d'instruction • Le collectif IEF en Côtes d'Armor • LED'A • Libres Apprenants du Monde • Les Pousses Libres du 77 • Nonsc'ô Toulouse • UNIE • Vivre 78/92 • Zouzous Sans École - École à la Maison - Limousin